



VOIE GÉNÉRALE

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Histoire

ENSEIGNEMENT

COMMUN

THÈME 2 : LA MULTIPLICATION DES ACTEURS INTERNATIONAUX DANS UN MONDE BIPOLAIRE DE 1945 AU DÉBUT DES ANNÉES 1970 (13-15 HEURES)

SOMMAIRE

<i>Axes majeurs et problématique générale du thème</i>	3
Axes majeurs	3
Problématique générale du thème	4
La place du thème dans la scolarité	5
<i>La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts d'un nouvel ordre mondial</i>	5
Éléments de problématique	5
Problématique possible	6
Insertion possible des points de passage et d'ouverture	6
Capacités et méthodes : exemple	9
<i>Une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du tiers-monde</i>	9
Éléments de problématique	9
Problématique possible	10
Insertion possible des points de passage et d'ouverture	11
Capacités et méthodes : exemple	13
<i>La France : une nouvelle place dans le monde</i>	14
Éléments de problématique	14
Problématique possible	15
Insertion possible des points de passage et d'ouverture	15
Capacités et méthodes : exemple	17
<i>Pièges à éviter</i>	17
Sur le chapitre 1	17
Sur le chapitre 2	17
Sur le chapitre 3	18
<i>Pour aller plus loin : bibliographie</i>	18
Sur la problématique générale du thème	18
Sur le chapitre 1	18
Sur le chapitre 2	18
Sur le chapitre 3	18

Chapitre 1. La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts d'un nouvel ordre mondial

Objectifs du chapitre

Ce chapitre vise à mettre en parallèle la volonté de création d'un nouvel ordre international et les tensions qui surviennent très tôt entre les deux nouvelles superpuissances (États-Unis et URSS).

On peut mettre en avant :

- le bilan matériel, humain et moral du conflit.
- les bases de l'État-providence;
- les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo, accords de Bretton Woods);
- les nouvelles tensions : début de l'affrontement des deux superpuissances et conflits au Proche-Orient.

Point de passage et d'ouverture

- 15 mars 1944 : le programme du CNR;
- 1948 : naissance de l'État d'Israël;
- 25 février 1948 : le « coup de Prague ».

Chapitre 2. Une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du tiers-monde

Objectifs du chapitre

Ce chapitre montre comment la bipolarisation issue de la guerre froide interfère avec la décolonisation et conduit à l'émergence de nouveaux acteurs.

On peut mettre en avant :

- les modèles des deux superpuissances et la bipolarisation;
- les nouveaux États : des indépendances à leur affirmation sur la scène internationale;
- la Chine de Mao : l'affirmation d'un nouvel acteur international;
- les conflits du Proche et du Moyen-Orient.

Points de passage et d'ouverture

- 1962 : la crise des missiles de Cuba;
- Les guerres d'Indochine et du Vietnam;
- L'année 1968 dans le monde.

Chapitre 3. La France : une nouvelle place dans le monde

Objectifs du chapitre

Ce chapitre vise à montrer comment la France de l'après-guerre s'engage dans la construction européenne, comment elle cesse d'être une puissance coloniale et retrouve un rôle international, comment elle réforme ses institutions et ouvre davantage son économie.

On peut mettre en avant :

- La IV^e République entre décolonisation, guerre froide et construction européenne;
- La crise algérienne de la République française et la naissance d'un nouveau régime;
- Les débuts de la V^e République : un projet liant volonté d'indépendance nationale et modernisation du pays.

Points de passage et d'ouverture

- La guerre d'Algérie et ses mémoires;
- Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France, deux conceptions de la République;
- La constitution de 1958.

Axes majeurs et problématique générale du thème

À travers l'étude des « acteurs internationaux dans un monde bipolaire » et à la suite immédiate du précédent, ce thème présente clairement une optique géopolitique, dans le droit fil des analyses lancées dans le thème 1 sur le rôle de l'État face aux troubles internationaux de la période précédente. Il fournit l'occasion à l'enseignant de problématiser les relations entre les puissances nouvelles, chacune porteuse d'un modèle politique global.

Sa mise en œuvre requiert donc la plus grande vigilance : au regard de l'importance de cette période historique et de sa richesse événementielle, il ne saurait être question de filer une narration exhaustive des relations internationales pendant la période. Pour l'éviter, l'analyse doit pouvoir s'appuyer notamment sur les acquis du collègue et de la classe de troisième, qu'il conviendra de réactiver. Il est également important de cibler et mettre en perspective les événements majeurs de cette période pour en comprendre le sens.

Axes majeurs

Ce thème est structuré autour de la question de la reconstruction du monde d'après-guerre et des formes que celle-ci prend, tant à l'échelle de la politique internationale qu'à celle des sociétés, à travers le cas de la France. Sur les plans politique et diplomatique, la période se structure autour de la mise en place d'un monde bipolaire à travers l'affrontement entre deux modèles politiques et économiques rivaux, qui s'impose à tous les acteurs, que ce soit pour s'y intégrer ou le contester ; sur le plan économique se déploie un vaste *trend* de croissance de près de trente ans, exprimé pour les pays industrialisés par le concept globalisant des « Trente Glorieuses ». Il est caractérisé par l'entrée de ces pays dans la société de consommation soutenue par le modèle de l'État-providence, né de la volonté de ne pas reproduire ce qui avait mené à la crise des années 1930, mais également de celle de contenir la progression de l'idéologie communiste.

Le thème donne également des éléments de périodisation :

- pour la période des années 1945 à 1948, il s'agit de réfléchir avec les élèves sur la manière dont les deux principaux vainqueurs de la guerre, les États-Unis et l'URSS, réorganisent le monde après un conflit qui a causé la mort de 50 à 70 millions de personnes, ainsi qu'une destruction massive de capital immobilier et mobilier, laissant des économies ruinées et quasiment incapables de se relancer par leurs propres moyens. La création de l'ONU, la mise en place d'un nouveau système économique et financier, le plan Marshall, les grands procès de la guerre (Nuremberg et Tokyo) qui tentent de rendre justice aux principes humains fondamentaux bafoués, les signes de raidissement des relations entre les États-Unis et l'URSS, sont autant de points importants pour comprendre cette période de transition ;
- entre 1947-1948 et les années 1960, les relations internationales sont très largement marquées par une logique bipolaire opposant les États-Unis et l'URSS, ainsi que leurs alliés respectifs. Il importe de faire saisir aux élèves les deux dimensions de la guerre froide : l'absence d'affrontement direct (rendue par l'expression de « guerre froide » popularisée par Walter Lippmann dès 1947) d'une part, et la multiplication des affrontements indirects d'autre part. La guerre froide n'est pas la paix armée

que l'on pourrait imaginer en ne se plaçant que sur le théâtre européen. Le questionnement peut être amorcé grâce à l'apparent paradoxe entre, d'un côté, un monde bipolaire dont le jeu diplomatique est censé se polariser autour des acteurs fondamentaux que sont les deux superpuissances et, de l'autre, une augmentation du nombre d'acteurs sur la scène internationale.

Les décolonisations posent ainsi cette question : la nouvelle organisation du monde, dominée par des puissances ouvertement anticolonialistes, exerce une pression considérable sur les empires coloniaux européens déjà affaiblis par la guerre et qui se disloquent les uns après les autres. Sur fond de décolonisation plus ou moins pacifique, les pays nouvellement indépendants souhaitent ainsi s'affirmer et davantage peser sur les destinées du monde.

L'autre point marquant de cette période est l'accélération de la transformation économique et sociale des pays occidentaux. Jamais dans l'histoire de l'humanité des pays n'avaient connu des taux de croissance aussi élevés. La conséquence est l'enrichissement général des populations grâce à de puissants mécanismes de redistribution (assurances sociales et fiscalité sur les hauts revenus, ce que l'on rassemble sous la notion d'« État-providence »), marquant l'entrée dans la société de consommation. L'exemple du « miracle économique » de la RFA peut utilement participer à la compréhension indispensable de l'histoire de l'actuelle première puissance européenne. La vigueur d'un capitalisme renouvelé dans les années 1950 et 1960, après sa mise en cause lors de la période précédente, constitue un des fondements de la victoire économique et culturelle que le bloc occidental remporte sur le bloc soviétique à la fin des années 1980, traitée dans le thème 3.

Le monde de 1945 apparaît comme celui de la confirmation du rôle des États dans la sécurité collective. Les grandes puissances développent alors de véritables modèles globaux qu'elles veulent imposer ou faire partager au plus grand nombre d'États. De la même manière, la diplomatie reste « westphalienne », et les structures comme l'ONU, les institutions nées des accords de Bretton Woods, ou même dans les années 1960 le groupe des 77, confirment l'État dans son rôle d'acteur international de référence.

La formulation de ce thème peut également être l'occasion d'interroger la pérennité de cette prétention à encadrer dans la durée les destinées du monde selon deux blocs antagonistes. Dès lors, le premier chapitre montre l'émergence de ce nouvel ordre mondial pensé et structuré par les grandes puissances dans une volonté d'encadrer le monde en se taillant de vastes zones d'influence. Ensuite, le deuxième chapitre détaille les liens à la fois logiques et paradoxaux entre la bipolarisation du monde et l'émergence d'une multipolarisation liée à la contestation de ce duopole. Le troisième chapitre montre enfin comment la France est conduite à redéfinir sa place dans ce cadre bouleversé, et s'oriente vers son statut de « puissance moyenne à vocation mondiale », pour anticiper sur la formule d'Hubert Védrine.

Problématique générale du thème

Comment peut-on expliquer que la relation entre les deux superpuissances issues de la guerre qui s'opposent économiquement et culturellement ne dégénère pas en conflit ouvert direct ?

Comment les relations entre ces deux superpuissances réorganisent-elles et bouleversent-elles le fonctionnement du monde ? Comment de nouveaux acteurs s'affirment-ils dans ce cadre et comment la France y retrouve-t-elle une place ?

Retrouvez éducol sur



La place du thème dans la scolarité

La période allant de la fin de la Seconde Guerre mondiale aux années 1970 est déjà traitée dans le cadre du programme de **troisième**, à travers le thème « **Le monde depuis 1945** ». Le cours met l'accent sur trois axes majeurs pour étudier la période : l'effondrement rapide des empires coloniaux, la guerre froide et l'affrontement Est-Ouest, et la mise en œuvre du projet européen. Le croisement de ces axes permet de mettre en avant la notion de monde bipolaire et la façon dont celle-ci est remise en cause jusqu'à l'effondrement du bloc soviétique.

L'approche de ce chapitre, en ciblant la période allant de 1945 aux années 1970, développe davantage la réflexion sur la construction de ce nouvel ordre mondial au lendemain de la guerre, que ce soit sur un plan géopolitique, économique ou social. La construction articule l'échelle mondiale et celle de la France, et la réflexion sur la place de l'État comme échelon politique de référence et comme acteur politique, économique et social majeur est également soulignée.

Cette réflexion peut être complétée en enseignement moral et civique, le premier thème sur les « **Fondements et expériences de la démocratie** » permettant d'étudier les transitions démocratiques, leur protection, mais aussi la construction européenne et la démocratie. Le second axe « **Repenser et faire vivre la démocratie** » peut s'appuyer sur l'étude des droits de l'homme et du développement du droit international.

La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts d'un nouvel ordre mondial

Éléments de problématique

En 1945 et dans l'immédiat après-guerre, un nouvel ordre mondial s'est établi et progressivement structuré sous l'égide des deux Grands.

Il s'agit d'abord, en partant de l'année 1945, de montrer le défi que représente le bilan humain, matériel et moral de la Seconde Guerre mondiale. Jamais conflit n'a tué autant de personnes, n'a détruit autant de biens matériels à une aussi grande échelle et n'a constitué une épreuve morale aussi lourde. La période est donc marquée par une puissante volonté de reconstruire un monde neuf qui s'écarterait des erreurs de l'entre-deux-guerres. Ce nouveau départ mêle donc une forte volonté de rupture, tout en confirmant le rôle dominant reconnu aux États les plus puissants. Par ailleurs, si le fascisme a bien été vaincu, il n'en est rien du totalitarisme, toujours au cœur du régime soviétique.

Ce chapitre doit donc permettre de présenter ce nouvel ordre tel qu'il est pensé par les puissances majeures d'après-guerre, mais aussi tel qu'il est mis en œuvre dans un contexte souvent tendu et dans lequel les provocations des uns et les réactions des autres s'enchaînent. Il peut être le moment d'interroger la notion de modèle global, pour en distinguer la partie théorique, idéologiquement prévisible, de la partie empirique et circonstancielle dans laquelle l'événement prend toute sa place, afin de comprendre la mise en place d'une logique bipolaire.

Problématique possible

Sur quelles bases politiques, économiques et culturelles les sociétés éprouvées par la Seconde Guerre mondiale se reconstruisent-elles ? Comment cela explique-t-il que cette période de l'immédiat d'après-guerre soit aussi bien caractérisée par la volonté d'un nouvel ordre mondial apaisé et partagé que par l'émergence de nouvelles tensions ?

Insertion possible des points de passage et d'ouverture

15 mars 1944 : le programme du Conseil national de la Résistance (CNR)

Le programme du CNR est l'énoncé d'un nouveau pacte social et politique susceptible de réconcilier les Français après la Libération. Ce texte d'une dizaine de pages, élaboré puis approuvé à l'unanimité par les membres du CNR, est le résultat de négociations entre toutes les sensibilités politiques, de droite comme de gauche, représentées au CNR. Il comporte deux parties, la première, présentant un « plan d'action immédiate », la seconde établissant les « mesures à appliquer dès la Libération du territoire ». Il est important d'insister sur la cohérence du document qui, dans sa première partie, nomme l'adversaire, les Allemands et Vichy, et, dans sa seconde, énumère les valeurs essentielles de la Résistance et de la Libération : la démocratie au sens large, avec une ouverture considérable envers « les populations indigènes et coloniales », mais avec une restriction de taille, la non-participation des femmes, non pas au débat démocratique, mais à l'élection.

Ce document appartient à la mémoire française de la fin de la guerre. Cela doit permettre à l'enseignant de s'appuyer sur les acquis du thème précédent à propos de la Résistance afin de ne pas contextualiser à l'excès l'amont du document. Ce point de passage et d'ouverture permet de relier les thématiques étudiées à l'échelle mondiale autour de la reconstruction avec l'échelle nationale, pour souligner la nouvelle place dans le monde de la France d'après 1945 et montrer l'importance de la reconstruction politique dans ce processus. Ce programme constitue un cadre pour les premiers mois d'exercice du gouvernement provisoire entre 1945 et 1946, et devient avec le temps une véritable référence.

Si la publication du programme du CNR le 15 mars 1944 vient matérialiser et en partie théoriser l'élan de la Résistance dont il est le fruit, son étude doit être insérée dans la problématique globale du chapitre. Dans sa genèse, ce nouvel ordre mondial qui naît de la volonté des grandes puissances de restaurer un ordre international plus juste et d'établir une sécurité collective plus efficiente prétend s'appuyer sur l'intangibilité des valeurs humaines jugées universelles, ainsi que sur leur partage. Cette volonté se retrouve dans le texte du CNR, comme dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, à la rédaction de laquelle René Cassin, lui-même Compagnon de la Libération, prend une part active.

1948 : naissance de l'État d'Israël

La proclamation de la naissance de l'État d'Israël par David Ben Gourion, le 14 mai 1948, s'inscrit dans une longue histoire, celle de la diaspora juive, et dans celle du développement de l'*alyah* (immigration juive en Palestine) depuis les années 1880. La fondation de cet État était le but principal du mouvement sioniste, né au XIX^e siècle au temps du mouvement des nationalités, et qui s'est affirmé et structuré au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Le projet de création d'un « foyer national juif » en Palestine figurait

déjà dans les termes du mandat britannique mis en place par la Société des Nations au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Cette proclamation s'inscrit aussi dans la perspective de reconstruction d'un monde délivré des atrocités de la Seconde Guerre mondiale. La montée de l'antisémitisme dans l'entre-deux-guerres et la Shoah ont donné une plus grande audience au projet sioniste auprès des vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale. En effet, le mouvement sioniste affirmait depuis son origine que l'émancipation et l'assimilation ne suffiraient pas à faire disparaître l'antisémitisme et ne protégeraient pas les Juifs de la haine ni de la violence.

Cependant, la naissance de l'État d'Israël prend place dans un contexte d'affrontements en Palestine et illustre également le difficile passage de relais entre une puissance coloniale britannique sur le départ et la jeune Organisation des Nations unies. Le contexte de cette proclamation comme ses suites immédiates témoignent des limites de la construction d'un nouvel ordre international.

La politique britannique en Palestine a été dès l'origine marquée par une ambiguïté, la déclaration Balfour de 1917 en faveur de l'établissement d'un foyer national juif ayant été précédée, en 1916, de la promesse de constitution d'un État regroupant les territoires arabes de l'Empire ottoman, créant une forte tension sur un territoire de taille réduite. L'immigration juive en Palestine s'intensifie dans les années 1930 et le Royaume-Uni doit faire face à une révolte arabe de grande ampleur de 1936 à 1939, tournée à la fois contre la puissance coloniale et contre la population juive. Le troisième « Livre blanc » sur la Palestine de 1939 limite l'immigration juive et les possibilités d'achats de terre par les Juifs.

Les violences entre Juifs et Arabes et celles des deux camps contre l'occupation britannique s'intensifient nettement à partir de 1945. Quand le Royaume-Uni décide de s'en remettre finalement à l'ONU, en février 1947, la situation sur le terrain est largement hors de tout contrôle.

Le plan de partage voté par la résolution 181 du 29 novembre 1947, prévoyant un État juif, un État arabe et le placement sous administration internationale de la région de Jérusalem et Bethléem, plonge la zone dans la guerre civile au lieu de pacifier les esprits, seule la majorité du mouvement sioniste acceptant ce plan rejeté du côté arabe. La proclamation de l'État d'Israël, le 14 mai 1948, veille de la fin annoncée du mandat britannique, suscite l'entrée en guerre des États de la Ligue arabe, mais le nouvel État est immédiatement reconnu par les États-Unis et par l'URSS, soucieuse pour sa part de limiter l'influence britannique. L'ONU ne parvient pas à imposer de nouveaux plans de partage et ne peut que susciter des trêves entre les combattants. La victoire israélienne donne au nouvel État une étendue supérieure à celle prévue par le plan de partage (il est passé de 56 % à 78 % de la Palestine mandataire).

Si le nouvel État d'Israël entre officiellement à l'ONU le 11 mai 1949, la question palestinienne s'ouvre : 800 000 Arabes de Palestine ont été expulsés et se sont réfugiés au Liban, en Syrie, en Jordanie, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. À l'été 1948, un intellectuel syrien, Constantin Zureik, utilise le terme de « *nakba* » (« catastrophe ») pour désigner cet exode forcé qui s'inscrit dans la mémoire palestinienne. La résolution onusienne du 11 décembre 1948 prévoyant le retour des réfugiés et la restitution de leurs biens reste lettre morte.

Retrouvez éducol sur



25 février 1948 : le « coup de Prague »

L'étude du « coup de Prague » doit permettre à l'enseignant de faire la distinction entre la part théorique, structurelle, de l'émergence du nouvel ordre mondial à partir de 1945 et sa part empirique, circonstancielle.

Elle permet d'illustrer les limites du nouvel ordre mondial, et les ressorts profonds de la rivalité entre l'URSS et les États-Unis. Les États-Unis sont désormais une puissance dominante économiquement et diplomatiquement, alors que l'URSS n'a pas renoncé, malgré la dissolution du Komintern en 1943, au projet de l'extension internationale du communisme soviétique.

L'étude du point de passage et d'ouverture doit permettre également d'articuler le contexte mondial de l'après-guerre et la situation en Europe avec ce qui se passe en Tchécoslovaquie : les élections libres promises par l'URSS pour les pays d'Europe de l'Est libérés par l'Armée rouge n'ont pas lieu, sauf en Hongrie et en Tchécoslovaquie, où les communistes obtiennent 38 % des voix en 1946.

Il est indispensable de porter la réflexion concernant cet événement autour de deux axes :

- montrer la stratégie de Staline pour imposer le parti communiste pourtant minoritaire : mise en place d'un gouvernement de coalition dans lequel les communistes détiennent les postes clés, contrôle de la police et de la justice, diabolisation des autres partis traités de « fascistes » et élimination physique d'opposants ;
- souligner que c'est le plan Marshall qui sert de catalyseur à la rupture, puisque Staline ordonne à la Tchécoslovaquie de refuser cette aide, qui est conçue à la fois comme un soutien véritable sur le plan économique et comme l'instrument d'un accroissement de l'influence américaine afin de limiter les possibilités d'expansion du communisme. Du 20 février au 7 juin 1948, les communistes s'emparent alors de tout le pouvoir.

Les conséquences de cet événement sont très importantes :

- la faible mobilisation de l'Europe de l'Ouest pousse Staline à intensifier le rapport de force, comme le montre le déclenchement du blocus de Berlin (juin 1948 - mai 1949) qui débouche *in fine* sur la partition de l'Allemagne occupée par les Alliés entre RFA et RDA. Il met ainsi en application la doctrine du Kominform (1947), dirigé par Andreï Jdanov, qui scelle l'alliance des principaux partis communistes européens avec le PCUS.
- la structuration des systèmes d'alliance : dans la continuité de la doctrine Truman du *containment*, le traité de l'Atlantique Nord est signé le 4 avril 1949 et les États-Unis encouragent la coopération européenne afin de faire face à la poussée soviétique.

Le coup de Prague est donc un moment clé dans la structuration des blocs et dans la mise en place d'un monde bipolaire, entre rapports de force et organisation des deux camps autour de chaque puissance.

Capacités et méthodes : exemple

Mettre un événement ou une figure en perspective.
Utiliser une approche historique pour mener une analyse.
Confronter le savoir acquis en histoire avec ce qui est entendu, vu et vécu.

Un travail de périodisation permet de comprendre et d'analyser le basculement dans le monde de la guerre froide. Le professeur peut proposer une chronologie à remplir sur la décennie 1940 et, au fur et à mesure du cours, y inscrire les dates mises en avant. À la fin du cours, le professeur demande aux élèves de choisir quelles dates sont selon eux les plus importantes pour comprendre le basculement vers la guerre froide et d'expliquer pour quelles raisons. Ainsi, ils sont amenés à mettre en perspective tous les éléments du cours pour répondre à la problématique.

Les élèves pourraient également partir d'un [extrait des Mémoires de Georges Bidault](#), accessibles en version numérique, dans lequel il présente son analyse du coup de Prague et des semaines qui ont précédé, afin de confronter cette source avec la réalité du contexte de l'époque ainsi qu'avec d'autres documents contemporains présentant les regards d'autres acteurs sur ce même événement.

Une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du tiers-monde

L'objet de ce deuxième chapitre est d'analyser le passage d'une bipolarisation initiale dont les origines ont été présentées dans le chapitre précédent à une situation où, à la fin des années 1960 et au début des années 1970 la décolonisation a permis l'émergence d'une multitude de nouveaux États.

Éléments de problématique

Le chapitre pose d'abord la question de la bipolarisation du monde, c'est-à-dire la façon dont l'affrontement Est-Ouest structure le monde en deux blocs autour de deux modèles idéologiques opposés et des deux puissances qui les incarnent. Il s'agit donc, dans un premier temps, de présenter les deux modèles et ce qui les oppose puis, en faisant le lien avec le chapitre précédent, de montrer comment cette opposition transforme et structure le monde et les relations internationales, pour arriver à construire la notion de monde bipolaire et à caractériser l'affrontement Est-Ouest, entre tensions, coexistence et crises, comme le montre l'exemple de Cuba. Cela doit permettre de donner le cadre dans lequel les nouveaux acteurs apparaissent, à commencer par ceux issus des décolonisations.

L'enjeu didactique consiste alors à mettre en évidence la dialectique des relations entre cette bipolarisation, les différents mouvements de décolonisation et l'apparition de nouveaux acteurs. Une rapide géographie et périodisation de la décolonisation peut être construite avec les élèves. Dans ce cadre, trois éléments doivent attirer l'attention de l'enseignant :

- cette apparition de nouveaux États résulte d'abord de l'encouragement du mouvement d'émancipation nationale par les deux puissances tutélaires du nouvel

ordre mondial, qu'elles y voient le souffle de la liberté ou une manifestation de l'anti-impérialisme. Les deux grandes puissances qui ont émergé du second conflit mondial affichent toutes deux leur anticolonialisme, quand bien même elles ont elles-mêmes des ambitions impérialistes. Ce défaut d'appui politique a affaibli les puissances coloniales, frappant à mort une domination coloniale qui a toujours été contestée ;

- cependant, cette apparition de nouveaux États, en même temps qu'elle en est en partie la conséquence, vient également contester la bipolarisation du monde ; la thématique du non-alignement est ici à souligner dans sa profonde nouveauté. Les anciennes colonies renâclent ainsi à rester dans le giron du bloc occidental. La conférence de Bandung en 1955 joue un rôle fondamental dans la revendication du tiers-monde à peser à l'échelle planétaire. Du côté du bloc soviétique, la République populaire de Chine de Mao prend ses distances avec l'Union soviétique en 1958, affirmant sa particularité et sa volonté d'être une nouvelle référence pour les pays du tiers-monde ;
- enfin, l'enseignant peut rappeler que ce non-alignement revient pour beaucoup de pays à une à une forme de « mise aux enchères » de leur alignement plus ou moins déguisée. Le milieu des années 1970 marque en effet le moment où les concepts de tiers-monde et de non-alignement commencent à être eux-mêmes contestés.

Il s'agit donc d'interroger le lien entre le cadre de la bipolarisation et l'évolution de ces différents acteurs, de montrer ainsi que, malgré la prétention initiale des grandes puissances de 1945 à encadrer un nouvel ordre international, l'émergence du tiers-monde et la volonté d'autonomie de nombreux pays viennent rapidement bouleverser la donne géopolitique et interroger la pérennité de la bipolarisation.

Sans en faire une étude exhaustive, il est très important de souligner que toutes les parties du monde ont été concernées par ce mouvement, dont les principales manifestations se répondent les unes les autres. Il n'est pas possible de comprendre la rupture définitive de Mao avec l'URSS en 1963 sans évoquer le recul de Khrouchtchev après la crise de Cuba, qui apparaît à la Chine populaire comme une énième faiblesse de l'URSS. De même, l'Afrique et l'Amérique latine sont des enjeux majeurs de la guerre froide. Les évolutions des conflits au Moyen-Orient montrent également la tension qui existe entre l'influence des puissances et la volonté d'affirmation des acteurs locaux, comme dans le cas de l'épisode Mossadegh en Iran. Si elle souligne en premier lieu un échec des États-Unis, la guerre du Vietnam met en avant les tensions à l'intérieur du bloc soviétique, entre la Chine et l'URSS.

Problématique possible

Comment la bipolarisation caractéristique de la guerre froide s'est-elle imposée au monde entier et comment de nouveaux acteurs y ont-ils affirmé leur place et remis en cause ce cadre ?

Insertion possible des points de passage et d'ouverture

1962 : la crise des missiles de Cuba

Cette crise met à mal la politique d'endiguement suivie par les États-Unis, puisque l'URSS entre dans la zone d'influence des États-Unis en installant à Cuba des missiles nucléaires qui menacent les villes américaines. Cette étude est l'occasion de montrer comment Fidel Castro, à la tête de Cuba, s'affirme comme un acteur fondamental à l'échelle du continent américain et même du monde. La gestion de la crise de Cuba révèle aussi au monde que les États-Unis de Kennedy et l'URSS de Khrouchtchev ne souhaitent pas un affrontement direct qui serait destructeur. Cette crise a un tel retentissement aux États-Unis qu'on peut considérer qu'elle ouvre une nouvelle phase de la guerre froide.

La présence dans le programme de cet événement majeur de la guerre froide ne doit pas conduire l'enseignant à reprendre un traitement descriptif. En effet, cette crise ne saurait être traitée en elle-même mais bien selon plusieurs axes qui lui permettent de s'inscrire dans la problématique du chapitre.

Cette crise peut être l'occasion pour l'enseignant de mener une réflexion sur la nature de l'événement, en remobilisant la définition de la notion de « crise » vue dans le premier thème. Comme toute crise, elle concentre et exacerbe les oppositions autour d'un moment assez court qui peut basculer vers la confrontation ou la négociation. À ce titre, elle permet de bien mettre en avant les enjeux de la guerre froide et ses évolutions, en soulignant à la fois la logique de la coexistence, qui est d'éviter l'affrontement direct, et la façon dont un enchaînement de circonstances a pu amener tout près d'une confrontation entre ces superpuissances.

Le premier axe doit permettre de montrer comment émerge au sein même du continent américain, pourtant soumis à la fameuse doctrine Monroe, un acteur étatique longtemps dominé par les États-Unis et qui finit par profiter du contexte géopolitique particulier pour s'imposer comme le principal problème de voisinage de la superpuissance. Le Cuba castriste s'affirme donc, avec ses moyens, comme un acteur international au moins à l'échelle continentale. Montrer comment Castro se rapproche de l'URSS – ce qui n'a rien d'une évidence – et comment Khrouchtchev y voit l'opportunité de faire pression sur un président qu'il juge jeune et peu expérimenté, permet de souligner ce qui relève du fonctionnement de la guerre froide d'une part, et ce qui est inédit et amène à un point de tension jamais vu pour déboucher sur un compromis d'autre part. Celui-ci peut être analysé de façon critique, entre l'image d'un échec de Khrouchtchev à relativiser par les concessions américaines en Turquie et celle d'une détente fondée sur une communication plus directe, que l'affirmation d'acteurs concurrents comme la Chine renforce dans les années 1960.

Le second axe permet d'analyser l'émergence de Cuba sur la scène politique américaine comme la relativisation de l'idéal anticolonial affiché en 1945. Pas plus qu'au Vietnam, les États-Unis ne sont prêts à accorder leurs discours à leurs actes lorsque leurs intérêts de puissance sont menacés. Il peut être intéressant d'évoquer les actions de la CIA et des dirigeants américains en Amérique latine, déstabilisant des régimes démocratiques au profit de dictatures militaires, et de les mettre en perspective avec la construction du mur de Berlin ou le Printemps de Prague côté soviétique pour montrer comment chacun se concentre sur ce qu'il considère comme « son » territoire.

Retrouvez éducol sur



Les guerres d'Indochine et du Vietnam

Un traitement chronologique classique avec établissement des causes, des phases et des conséquences ne correspond pas aux enjeux de ce chapitre. Un cadrage spatial et chronologique de départ demeure néanmoins nécessaire afin de présenter les différents espaces et les différentes phases de ce conflit qui dure presque trente ans.

Deux aspects de ce double conflit s'inscrivent pleinement dans le cadre des enjeux du chapitre.

D'une part, le passage d'un conflit de la décolonisation qui révèle d'un éclat cru les ambiguïtés du projet impérial français d'après-guerre à un conflit du *containment* où le modèle américain se pervertit permet de bien montrer aux élèves les profonds bouleversements de la donne géopolitique :

- dans sa première phase, la guerre d'Indochine (1946-1954) est à la fois une guerre de décolonisation contre la puissance coloniale, la France, révélant les ambiguïtés de son projet impérial d'après-guerre, et un conflit qui s'inscrit dans la guerre froide au fur et à mesure que celle-ci se déploie ;
- dans sa seconde phase (1955-1975), il s'agit d'un conflit périphérique de la guerre froide et du *containment* qui oppose des communistes soutenus par les Soviétiques et les Chinois à des non-communistes soutenus par les États-Unis. Les dirigeants américains sont persuadés que le basculement du pays peut entraîner le Laos et le Cambodge dans le communisme. En outre, ils souhaitent faire du sud du Vietnam une vitrine de leur modèle pour les pays du tiers-monde.

D'autre part, il est utile de montrer le retentissement de la guerre du Vietnam aux États-Unis. En effet, ce sont les Américains eux-mêmes qui mènent la contestation la plus radicale contre une politique jugée contraire aux valeurs de la démocratie américaine. Ces manifestations s'inscrivent dans un mouvement mondial de contestation du modèle américain. Cela permet de mettre en lumière l'opposition aux paradigmes originaux du nouvel ordre mondial né en 1945 et analysé dans le premier chapitre. Pour montrer encore mieux la labilité des idéaux et leur relativité diplomatique, on pourra rappeler le soutien financier accordé par les États-Unis à la France durant les dernières années de la guerre d'Indochine.

Comme pour Cuba, le Vietnam se positionne non plus seulement comme un État du tiers-monde, mais aussi comme un acteur international essentiel, au moins dans la péninsule indochinoise. Il n'est d'ailleurs pas interdit, pour le montrer, d'élargir la perspective des élèves jusqu'à son intervention au Cambodge à partir de 1978.

L'année 1968 dans le monde

De Berkeley à Tokyo, en passant par Rome, Mexico, Prague et Berlin, la jeunesse du monde entier se soulève pour protester contre la guerre du Vietnam, contre les impérialismes américain et soviétique, contre la soumission à la société de consommation, contre l'ordre établi. S'il ne saurait être question d'exhaustivité, l'enseignant doit néanmoins en brosser un tableau varié en ne se centrant pas sur un seul continent.

Cette année peut être lue, à l'échelle des sociétés, à travers différents thèmes :

- crise générationnelle et crise culturelle de contestation de l'autorité, notamment de la part de la génération née après-guerre et ayant grandi dans le cadre de la société de consommation, qui aspire à une société avec davantage de libertés individuelles;
- crise sociale et ouvrière, en particulier dans le but de bénéficier plus nettement des fruits de la croissance économique des années 1960.

L'étude de cette année vaut d'abord par la contestation des modèles dominants du monde bipolaire qu'elle révèle : à Prague, le mythe d'une patrie des travailleurs harmonieuse et bienveillante est contredit par l'exercice de la souveraineté limitée selon Brejnev, tandis qu'aux États-Unis, des étudiants manifestent clairement leur opposition à la guerre au Vietnam et leur contestation virulente du modèle du « rêve américain ».

L'étude peut également se présenter comme une conclusion au chapitre afin d'en révéler les attendus : contestation des modèles dominants, soviétique comme américain; émergence d'acteurs internationaux nouveaux comme le Vietnam ou le tiers-mondisme bien servi par le maoïsme en Europe occidentale; difficultés françaises dans le maintien d'un modèle politico-social présenté par le général de Gaulle comme la seule voie possible à la réaffirmation de la puissance de la France.

Capacités et méthodes : exemple

Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques. Identifier et expliciter les dates et acteurs des grands événements. Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés.

Le point de passage et d'ouverture sur les guerres d'Indochine et du Vietnam peut servir de fil conducteur. Le professeur commence son cours par une étude de la guerre d'Indochine, dans le but de mettre en avant le caractère du conflit, colonial puis lié à la guerre froide. Il pourrait ensuite mettre le conflit en perspective avec les autres événements de la période, afin de souligner qu'elle est caractérisée par les tensions et le début des indépendances, notamment en Asie, en lien avec le chapitre précédent.

Dans un deuxième temps, le professeur analyse les logiques qui amènent à l'engagement américain dans un Vietnam coupé en deux, pour mettre en évidence la coexistence de négociations et de crises ouvertes. Là encore, une mise en perspective avec les événements des années 1950-1960, notamment la crise de Cuba, permettrait de souligner les évolutions à l'échelle mondiale.

Enfin, l'engagement américain, sa contestation et son échec permettent de montrer le développement de la contestation de la logique bipolaire, sur le plan diplomatique comme sur le plan social. L'année 1968 sert alors de pivot à la mise en perspective.

Ainsi, les élèves comprennent les caractéristiques et les périodes de la guerre froide, mais également que, s'il n'y a pas eu d'affrontement généralisé, il ne s'agit pas d'un conflit sans guerre.

Retrouvez éducol sur



La France : une nouvelle place dans le monde

L'éclairage particulier sur la France reprend en partie le fonctionnement des programmes de géographie, dans lesquels le cas de la France s'emboîte avec l'étude générale du thème. Le jeu d'échelles doit permettre à l'élève de saisir qu'un bouleversement planétaire s'illustre aussi à des échelles plus resserrées.

Les bouleversements géopolitiques, de la mise en place du monde bipolaire à sa contestation, trouvent avec la France l'exemple d'un État qui se reconstruit avec une place claire dans le camp occidental mais qui cherche à recouvrer une place originale dans le monde.

Éléments de problématique

Le bilan matériel, humain et moral de la guerre est sévère pour la France. Sur le plan politique, les compromissions du régime de Vichy et les divisions nées de la guerre, les errements institutionnels de 1946, tout dessine un délicat retour de la France sur la scène internationale. Sur le plan économique, les destructions matérielles et les grands déséquilibres budgétaires laissent de même envisager une reconstruction lente et très progressive. Cependant en quelques années, la France se redresse et devient la principale puissance du continent européen, occupant une place singulière sur l'échiquier mondial dans la mesure où elle dispose d'un droit de veto comme membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU, et s'affirme comme puissance nucléaire. Principal architecte de la construction européenne, la France s'interroge sur l'équilibre entre la nécessaire coopération avec les autres pays du continent pour peser plus encore et la sauvegarde de sa souveraineté.

Il ne s'agit pas de mener une étude linéaire des IV^e et V^e Républiques. Plus opportunément, il convient de déconstruire le mythe d'une IV^e République marquée par l'échec et l'impuissance et d'une V^e République où se définirait totalement la place de la France à travers la politique gaullienne.

Le choix pourrait être fait par l'enseignant de se positionner autour de la rupture de 1958, et de se recentrer sur la période allant de 1954 à 1962. Celle-ci permet en effet une approche plus fine de la IV^e République, mais aussi de prendre le temps de défricher les différents enjeux du changement de régime après le 13 mai 1958.

En 1954, Pierre Mendès France est Président du Conseil et doit faire face, comme bien des Présidents du Conseil de la IV^e République, à trois difficultés : la guerre froide, la décolonisation et la question européenne. Il officialise l'échec en France du projet de la Communauté européenne de défense, entérine la perte de l'Indochine française et ouvre la voie à l'indépendance de la Tunisie, tandis qu'éclatent les premiers événements en Algérie.

En 1962, les accords d'Évian viennent mettre un terme au dernier conflit colonial français, la guerre d'Algérie, qui est par bien des aspects une guerre civile française en même temps qu'un conflit colonial. Sa dynamique dramatique a eu pour conséquence le retour du général de Gaulle et le changement de régime en 1958. L'envoi du contingent en Algérie par Guy Mollet en 1956, la complexité de la crise du 13 mai mais aussi le putsch d'Alger, la Semaine des barricades et l'attentat du Petit-Clamart

Retrouvez éducol sur



autorisent à rappeler combien le désengagement colonial de la France a constitué une toile de fond prégnante à sa reconstitution politique. Cette même année 1962, l'entrée en circulation progressive des « nouveaux francs » permet de rétablir à la fois l'équilibre des finances publiques et la crédibilité monétaire de la France auprès de ses créanciers étrangers. Enfin, la France a officialisé sa maîtrise de l'arme nucléaire après les derniers essais « Gerboise » dans le Sahara algérien.

Concomitamment, la France participe activement aux débuts de la construction européenne. Les traités de Rome, préparés par la conférence de Messine de 1955, permettent à l'enseignant d'attribuer à la IV^e République toute sa part dans l'ancrage européen de la France, depuis la mise en place de la CECA et de la liberté de circulation du charbon et de l'acier, éléments essentiels de la puissance à l'époque, entre la France, le Benelux et les deux ennemis d'hier, l'Italie et la RFA (1951), puis la signature des accords de Paris (1954), qui permettent à la RFA d'intégrer l'OTAN et de ne plus subir le régime d'occupation.

Problématique possible

Comment la France a-t-elle réussi à se reconstruire et à maintenir son rang parmi les grandes nations après 1945, tout en connaissant d'importants bouleversements politiques et institutionnels ?

Insertion possible des points de passage et d'ouverture

La guerre d'Algérie et ses mémoires

À travers le cas de l'Algérie, toute la politique coloniale de la France peut être interrogée ; de 1945 à 1962, celle-ci se trouve continuellement prise dans des conflits de décolonisation. Il s'agit de montrer comment la France, en tournant difficilement la page de son histoire coloniale, a su retrouver en elle-même les chemins d'une puissance certes moindre mais toujours reconnue.

Le professeur demeure, comme dans l'ensemble du programme, libre de l'importance qu'il peut donner à ce point de passage et d'ouverture, et il reste possible de prolonger la réflexion des élèves au-delà du début des années 1970. En tout état de cause, il convient de mettre en rapport les antagonismes qui explosent durant le conflit et reflètent toute la pluralité de la société coloniale algérienne comme du camp indépendantiste, et la question des enjeux de mémoire, en insistant sur le statut exceptionnel de l'Algérie, ensemble de départements français, et le caractère non moins exceptionnel du conflit qui en découle pour en souligner la très grande complexité. On souligne la variété des mémoires, celles des pieds-noirs, des harkis, des musulmans favorables à l'indépendance, des appelés du contingent, des anticoloniaux, des partisans de l'Algérie française, de l'OAS et, par la suite, des mémoires transmises à des générations qui n'ont pas connu la guerre. Choisir l'exemple d'une question sensible, comme la date de la fin de la guerre, ou d'un épisode controversé, comme le 17 octobre 1961, permet de mettre en perspective ces mémoires et leurs évolutions. Pour tous les enjeux de mémoire, l'enseignant pourra consulter avec profit le rapport de Benjamin Stora « [Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie](#) ».

Retrouvez éducol sur



Enfin, les conséquences internationales de la guerre d'Algérie sur le crédit de la France, mais aussi les conséquences budgétaires sur sa monnaie fragilisée peuvent être également abordées.

Charles de Gaulle et Pierre Mendès France, deux conceptions de la République

L'histoire des relations personnelles et politiques entre Charles de Gaulle et Pierre Mendès France remonte à la Seconde Guerre mondiale et se poursuit jusqu'en mai 68.

Leur étude peut être l'occasion pour l'enseignant de mener une réflexion sur la diversité des cultures politiques et des nuances dans la culture politique républicaine. Pierre Mendès France a une conception de la République assez proche de celle des pères fondateurs de la III^e République, marquée par l'importance du Parlement et de la délibération pour établir la loi, mais également par la crainte, héritée de l'expérience de la II^e République et de l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte, de donner trop de pouvoir à un seul dirigeant. Charles de Gaulle est soucieux quant à lui de dégager de l'influence du pouvoir législatif un exécutif fort, qu'il juge seul apte à protéger dans le long terme la souveraineté nationale.

Il est éclairant de revenir sur la carrière de ces deux personnes qui suivent les évolutions de la vie politique française. Les conceptions de Pierre Mendès France semblent triompher en 1946 tandis que de Gaulle entame sa « traversée du désert ». Du fait de la crise algérienne, de Gaulle revient sur le devant de la scène et change les institutions, s'attirant les critiques acerbes de Pierre Mendès France, qui distingue le de Gaulle de 1940 de celui de 1958. La réforme de 1962 ne fait que confirmer le jugement défavorable que Mendès porte sur le régime, et il refuse de se présenter à l'élection présidentielle de 1965. Son soutien apporté à la fin de sa vie à François Mitterrand, d'abord tout aussi hostile que lui aux institutions de la V^e République, mais qui y adapte sa conquête du pouvoir et qui ne les reformera pas une fois élu, est aussi un signe de sa marginalisation.

Ce point de passage et d'ouverture peut être avantageusement lié à celui sur la Constitution de 1958, qu'il éclaire.

Ce point de passage peut également éclairer de manière originale l'ancrage de la France dans la construction européenne depuis l'acquis contrasté de la IV^e République, entre CECA, CEE et CED, jusqu'aux exigences gaulliennes de souveraineté, entre recours au droit de veto et politique de la chaise vide.

La constitution de 1958

Ce point de passage et d'ouverture laisse au professeur une grande latitude pour un traitement didactique en classe. La possibilité lui est offerte de centrer l'étude de la Constitution de 1958 autour de ses enjeux constitutionnels et politiques; la comparaison avec le fonctionnement institutionnel de la IV^e République doit permettre de montrer le rôle joué par la réforme des institutions dans la reconquête par la France de son rang international.

La Constitution peut également être analysée d'un point de vue historique, et l'enseignant peut dès lors englober à son étude la crise du 13 mai afin d'en éclairer les enjeux afin de mener une réflexion sur la nature d'un événement et sa capacité à rompre le fil chronologique.

Retrouvez éducol sur



Capacités et méthodes : exemple

Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique.

Utiliser une approche historique pour construire une argumentation.

Mettre un événement et une figure en perspective.

Afin de comprendre les évolutions institutionnelles et les figures qui y sont associées, le professeur peut s'appuyer sur les discours du général de Gaulle, de préférence en vidéo, pour introduire les différents axes du chapitre : le discours de Bayeux permet par exemple de replacer la figure du général de Gaulle dans les débats de la Libération et de poser la question de la reconstruction et de l'enjeu que représente la question de l'organisation des pouvoirs, pour déboucher sur la naissance de la IV^e République.

Le discours du 4 septembre 1958 peut ensuite être mis en perspective avec le précédent dans le contexte de la crise algérienne, afin de comprendre pourquoi et comment le général de Gaulle finit par faire triompher sa vision de la République. Ce discours pourrait être complété par celui du 23 avril sur le putsch d'Alger pour mettre en avant le rôle que de Gaulle compte donner au président de la République. Enfin, l'allocution du 12 septembre 1962 permet de mettre l'accent sur l'évolution majeure que représente l'élection du président de la République au suffrage universel.

Chaque discours pourrait être un jalon du cours, mis en contexte et confronté aux oppositions et critiques.

Pièges à éviter

Sur le chapitre 1

- Faire l'histoire des relations internationales depuis 1945.
- Multiplier les événements et perdre les élèves dans une chronologie mal maîtrisable.

Sur le chapitre 2

- Se lancer dans l'étude chronologique exhaustive de la guerre froide et de la décolonisation entre 1945 et 1975.
- Centrer le propos sur les relations Est-Ouest et les différentes crises qui les ponctuent.
- Présenter l'émergence du tiers-monde comme un phénomène univoque et de simple contestation de la bipolarisation.

Sur le chapitre 3

- Se lancer dans une présentation exhaustive de la IV^e puis de la V^e République au moins pendant la période gaullienne.
- Dresser un bilan de l'acquis de la IV^e République.
- Mener une histoire de la décolonisation française.

Pour aller plus loin : bibliographie

Sur la problématique générale du thème

- Dosse François, *Renaissance de l'événement, Un défi pour l'historien, entre sphinx et phénix*, Paris, PUF, 2010.
- Ricœur Paul, « Le retour de l'événement » in *Mélanges de l'École française de Rome*, année 1992, 104-1, pp. 29-35.

Sur le chapitre 1

- Gaddis John Lewis., *La Guerre froide*, Paris, Les Belles Lettres, 2019 trad. [1^{re} édition 2006].
- Grosser Pierre, « La guerre froide », *La Documentation photographique* n°8055, La Documentation française, 2007.
- Jeannesson Stanislas, *La guerre froide*, Paris, La Découverte, 2001.
- Moreau-Defarges Philippe, *L'ordre mondial*, Armand Colin, 2003.
- Soutou Georges-Henri, *La guerre de cinquante ans. Les relations Est-Ouest 1943-1990*, Paris, Fayard, 2001.

Sur le chapitre 2

- Braillard Philippe, *Mythes et réalités du non-alignement*, PUF, Paris, 1987.
- Kahn Sylvain, *Histoire de la construction de l'Europe depuis 1945*, Paris, PUF, 2018.
- Olivi Bino, *L'Europe difficile*, Paris, Gallimard 2007 [3^e édition française, trad. de la 4^e édition italienne de 2000].
- Roth François, *L'invention de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2005.
- Vaïsse Maurice, *Les relations internationales depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 2015.

Sur le chapitre 3

- Bozo Frédéric, *La politique étrangère de la France depuis 1945*, Repères, 1997.
- Roussellier Nicolas, *La Force de gouverner. Le pouvoir exécutif en France, XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Gallimard, 2015.
- Rouso Henry (dir.), Delacroix Christian et Zancarini-Fournel Michelle, *La France du temps présent (1945-2005)*, Paris, Belin, 2014.
- Sirinelli Jean-François (dir.), *La France de 1914 à nos jours*, PUF, 1993.
- Stora Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, La Découverte, 1992.
- Stora Benjamin, *Une mémoire algérienne*, Paris, Robert Laffont, 2020.
- Vaïsse Maurice, *La grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle*, Paris, Fayard, 1998.